



Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 16 OCTOBRE 2014

Nous reviendrons dans cette introduction sur les évènements très graves du 19 septembre dernier ayant conduit à la destruction partielle du centre des finances de Morlaix et rappellerons dans ce comité technique combien nous avons été indignés par ces actes qu'aucune revendication ne peut justifier.

A l'heure où nous parlons, nos inquiétudes sont toujours fortes car il s'avère malheureusement que notre Administration et ses agents sont toujours potentiellement des cibles, comme le démontre les nombreuses menaces qui ont frappé plusieurs Trésoreries du département ces derniers jours.

Plus que jamais la coordination des services de l'état et de la DGFIP est impérative afin d'anticiper et de prévenir une attaque qui demain pourrait compromettre la sécurité physique des agents de la DGFIP.

Les agents des Finances exercent des missions de proximité auprès des citoyens dont les attentes sont de plus en plus fortes dans un contexte économique et social très délicat. La détresse sociale, les agents des finances doivent la gérer au quotidien dans l'exercice de leurs missions et il est d'autant plus injuste de s'en prendre à eux.

FO DGFIP rappelle ici que ces mêmes agents subissent depuis de trop nombreuses années des restrictions budgétaires et d'emplois et que les services sont actuellement au bord de l'implosion.

Face à cette situation, les solutions du Directeur Général ne vont pas dans le sens du développement du service au public avec la mise en place de moyens nécessaires.

Bien au contraire, et sous prétexte d'amélioration des conditions de travail, la Direction générale n'a d'autre but que de réduire l'offre de service public en proposant des fermetures de services conformément aux orientations de la démarche stratégique.

Ces orientations se déclinent d'ailleurs d'ores et déjà dans notre département, puisque plusieurs services de proximité sont sur la sellette, actualité qui figure à l'ordre du jour de ce Comité technique.

Nous tenons à préciser ici même que ces opérations ne retiennent pas l'assentiment des agents pas plus que celui des élus très attachés au service public de proximité.

Les cantons concernés par ces fermetures de Trésoreries risquent dans les prochains mois de voir cet atout de proximité disparaître alors que l'attente des citoyens est très forte. FO réaffirme sa revendication de défense du maillage territorial de tous les services de la DGFIP, et pour FO ces projets de fermetures en préfigurent d'autres qui pourront conduire à la mobilité forcée des Personnels.

Dans le même temps, vous proposez aussi à l'ordre du jour de ce Comité technique des regroupements de service Impôts des Entreprises de Brest toujours dans le cadre de votre démarche stratégique.

Pour **FO DGFIP**, cette opération n'a d'autres ambitions que de favoriser les prochaines suppressions d'emplois et les agents ont parfaitement compris la logique d'industrialisation induite par ces réorganisations.

Concernant les réorganisations de services que vous nous soumettez aujourd'hui nous tenons à vous rappeler l'importance de mesurer le plus en amont possible l'impact de vos projets sur la santé physique et mentale ainsi que sur les conditions de travail des personnels concernés.

En conséquence, nous vous demandons d'en mesurer l'impact au travers du dispositif prévu par la note ministérielle santé sécurité et conditions de travail 2014 et nous demandons aussi au vu de cette étude que le CHS-CT du Finistère soit consulté avant tout lancement effectif de vos projets.

Nous réaffirmons ici que les suppressions d'emplois incessantes depuis plus de 10 ans sont la cause essentiel du mal être des personnels et que seul l'arrêt de ces suppressions d'effectif peut mettre un coup d'arrêt à la dégradation de leurs conditions de travail.

Pour **FO DGFIP**, il est impératif de mettre en place une véritable évaluation des charges de travail dans les services.

Madame la Directrice, il n'est plus supportable de vous entendre évoquer la démarche stratégique, la dématérialisation, la e administration, comme autant de remèdes miracles à tous les maux de la maison DGFIP. Encore 2000 suppressions d'emplois à la DGFIP sont annoncées qui viennent s'ajouter à celles des années passées, les agents sont à bout et ne supporte plus que l'on se moque deux !

En plus, ils devront désormais supporter des réductions de 50 % des volumes de promotions, le gel du point d'indice, et par-dessus le marché bon nombre d'entre eux ont vu leur feuille de paye diminuer à l'occasion de la fusion récente des régimes indemnitaires.

Gageons que le sentiment de plus en plus prégnant de manque de reconnaissance évalué par vos observatoires internes, n'est pas prêt de diminuer et bon nombre de collègues n'ont plus confiance envers leur administration ce qui est fort inquiétant en terme de motivation.

Ajoutons que dans le cadre de la fusion DGFIP, la mise en place de règles de gestion inadaptées à l'ensemble du réseau a fortement accentué cette incompréhension vis-à-vis de l'administration. L'avenir n'est donc pas rose lorsqu'il n'y a plus de promotions à espérer, plus d'augmentation de traitement en vue, des possibilités de mutations réduites...

Comme pour enfoncer le clou, l'Administration a effectué récemment un rappel aux agents dans le cadre de la déontologie sur leurs obligations fiscales. Si les agents des Finances Publiques se doivent d'être exemplaires sur le sujet, il n'y a pas de raison qu'ils supportent des niveaux de contrôle renforcé et ils méritent simplement d'être traités comme tout citoyen de ce pays.

Alors que certains personnages de la représentation nationale ne véhiculent pas les plus belles images de probité fiscale, les agents des Finances publiques vivent mal ces dispositifs de contrôle et ont le sentiment de faire les frais de ces comportements.

Pour conclure, FO DGFIP s'oppose aux orientations stratégiques de la Direction Générale et notamment celles déclinées à l'ordre du jour de ce Comité technique local et avec les agents continue de porter ses revendications en matière d'effectifs, de moyens budgétaires et de préservation de l'ensemble des missions.